

LA VOIX DE SUD

COMPRENDRE L'INTERESSEMENT !

Sommaire :

- Comprendre l'intéressement
- Fermeture des agences le 14 août
- PFT - PGS PARIS
- RDV en terrain connu... ou terre inconnue pour la direction
- Loi travail 2 #LétéSeraChaud



SUD vous souhaite de bonnes vacances

Pour nos collègues des agences habituellement fermées le lundi matin SUD demande la fermeture le lundi après midi 14 août.

Sud Matmut :

Téléphone : 06 66 75 97 84

Fax : 01 86 95 72 95

Mail : solidairesmatmut@gmail.com

Retrouvez-nous sur le web !

<http://solidairesmatmut.wifeo.com/>



Avec une politique salariale inexistante la prime d'intéressement est toujours bonne à prendre.

Mais il convient de comprendre le mécanisme de l'accord signé avec la direction par 4 syndicats représentatifs sur 5.

Au moment où les syndicats signataires se vantent d'avoir arraché à la direction, au prix d'une négociation acharnée, un seuil de déclenchement à partir du résultat net, Sud tient à rétablir quelques faits :

- Les salariés n'ont pas la maîtrise du résultat net
- Les dépenses somptuaires de nos dirigeants impactent négativement le résultat net : publicité, campagne de communication, sponsoring, mécénat, constructions immobilières, voitures, hôtels de luxe avec spa etc...
- La bourse comme le relève la CFTC pourrait également impacter le résultat net.
- Cette prime est calculée pour partie en fonction du temps de présence : les salariés en arrêt maladie, en grève, ou travaillant à temps partiel sont donc péjorés
- Cette prime est calculée pour partie en fonction du salaire : les plus hauts salaires sont donc favorisés.

La prime d'intéressement c'est du salaire en moins !

Direction et syndicats signataires ne vous expliquent pas que l'intéressement est aussi calculé sur la maîtrise de la masse salariale !

Cette prime est financée sur les budgets salariaux au détriment des augmentations générales de salaire.

La direction gagne beaucoup à encourager un système qui



permet de ne pas verser un pourcentage conséquent de cotisations... la direction veut réduire ce qu'elle appelle la masse salariale, c'est-à-dire la part de ce que nous produisons qu'elle accepte de réaffecter à la rémunération globale des salariés (salaires, primes, cotisations sociales etc) ainsi ce qu'elle donne sur un élément, elle le décompte sur un autre... sauf en cas de vrai rapport de force qui permet de faire augmenter le volume de l'enveloppe globale.

La prime d'intéressement c'est des droits sociaux en moins !

Cet argent n'alimente pas nos caisses de retraites et de sécurité sociale.

A SUD nous pensons qu'un accord salarial, même mauvais, vaudra toujours mieux qu'un intéressement car une augmentation même minime est pérenne, elle reste à vie, elle augmente avec les augmentations collectives annuelles, elle compte pour l'assiette de cotisation de nos retraites, elle alimente les caisses de retraite et de sécurité sociale et elle n'est pas soumise à des objectifs...

Si la Matmut veut rémunérer correctement ses salariés, qu'elle commence donc par revaloriser sérieusement les salaires au-delà de la hausse des prix.

Et pour remplir des objectifs dans une organisation inconnue aujourd'hui, il faudrait aussi attribuer les moyens nécessaires (humains, budgétaires et matériels) permettant de redonner du sens au travail et aussi maintenir tous les postes et créer les emplois nécessaires.

Ce serait la juste récompense de notre mérite et de nos performances !

L'intéressement ce n'est pas un cadeau, c'est pour nous faire produire encore et toujours plus...

Alors nous prendrons cet argent car c'est le fruit de notre travail et parce qu'en ces temps de disette salariale cet argent est toujours bon à prendre.

Néanmoins nous ne sommes pas dupes...

PLATEFORME TELEPHONIQUE ET PGS PARIS

Conformément à nos statuts Sud est positionné très clairement et sans ambiguïté aux côtés des salariés et a le devoir de vous alerter sur les risques qui courent sur la pérennité d'un certain nombre d'emplois sur la plateforme téléphonique et le PGS de PARIS.

C'est dans la discrétion la plus totale que le sort de nos collègues est scellé.

Ils sont confrontés à un choix crucial auquel ils ne s'attendaient pas : accepter une mobilité fonctionnelle pour intégrer une agence qu'ils ont souvent choisi de quitter il y a quelques années ou quoi ?

Sans scrupule, la direction reçoit les salariés individuellement pour leur proposer ce non-choix sans aucune information préalable du CE.

Interpellée par les représentants du personnel alertés par les salariés eux-mêmes, la direction utilise tous les artifices de la langue de bois pour :

- confirmer sans le dire la fermeture à court ou moyen terme de la plateforme

téléphonique d'abord puis du PGS ensuite

- qu'aucune consultation des instances représentatives du personnel n'est envisagée.

- qu'elle respecte les engagements pris dans le cadre de la consultation sur le parcours sociétaire : pas de PSE, pas de mobilités géographiques contraintes puisqu'il ne s'agit, pour elle, que de mobilités fonctionnelles.

La direction connaît manifestement mieux la jurisprudence du TGI de Paris du 3 juillet 2012 relative à l'absence PSE obligatoire en cas de réorganisation avec reclassements internes et sans licenciement que ses obligations en matière de consultation des IRP.

SUD rappelle que l'employeur doit consulter le CE et le CHSCT pour tout projet ou décision ayant une incidence déterminante et durable sur les conditions de travail (CA Paris 2015) en raison soit de la gravité des conséquences qu'elle en-

traîne pour une catégorie de salariés, soit de sa vocation à être étendue à un grand nombre de salariés (CA Versailles 2013).

Si SUD était élu au CE nous saisissons le tribunal pour faire constater le délit d'en-trave.

SUD condamne avec fermeté ces méthodes auxquelles nous n'étions pas habitués à la Matmut.

Nous appelons les salariés de la plateforme téléphonique et du PGS de Paris à ne pas se résigner,

Nous appelons tous les salariés à ne pas rester spectateurs devant ce qui se passe,

Nous appelons les salariés à ne pas fermer les yeux devant les injustices sociales,

Nous appelons les salariés à s'engager dans l'action syndicale SUD, pour défendre nos droits.

LOI TRAVAIL 2... #LétéSeraChaud

La loi travail 2 que tente d'imposer dans l'urgence le gouvernement s'inscrit dans les objectifs poursuivis au titre des lois Macron, Rebsamen et El Khomri, et aggrave le démantèlement du droit du travail au détriment des salariés, particulièrement des jeunes et des plus précaires, qui sont majoritairement des femmes. Il se fait dans un simulacre de négociation syndicale à huis clos et par un procédé autoritaire, les ordonnances, qui réduit l'Assemblée Nationale à n'être qu'une chambre d'enregistrement. Tout cela se déroule principalement l'été, pour tenter d'éviter tout débat.

La responsabilité du mouvement social face à cette marche forcée est d'agir avec force et détermination pour rejeter ces textes et imposer un projet de transformation sociale et de progrès. **Pour y parvenir l'union syndicale Solidaires appelle :**

- à porter partout et dans nos entreprises et administrations les analyses des « anti-réformes » à venir
- à construire et participer aux initiatives intersyndicales locales et nationales
- à construire la convergence des luttes, pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale et dans le respect des valeurs que nous portons,
- à manifester massivement le 30 août à Jouy-en-Josas contre l'université d'été du MEDEF
- à construire dans l'unité la plus large la journée de grève et de manifestation du 12 septembre dans le public comme dans le privé, et ses suites
- à mettre immédiatement en perspective de nouvelles dates, comme celle du 20 septembre et de mettre en débat, sans en méconnaître les difficultés, avec les organisations syndicales et avec les salarié-es, l'objectif du blocage de l'économie et de la production, donc de la grève générale.



RDV EN TERRAIN CONNU... ou terre inconnue pour la Direction

A vos côtés sur les lieux de travail SUD dressent un état des lieux alarmant de la situation dans notre Groupe.

Tous les métiers sont directement concernés : souffrance, arrêts de travail, antidépresseurs, insomnies, peur de mal faire ou de se tromper, impossibilité de tenir le cadencement imposé par la charte qualité, envie de quitter l'entreprise, absentéisme non remplacé, heures supplémentaires non déclarées, empilement permanent des actions commerciales, des notes de services, des contrats temporaires toujours plus nombreux en CDD, un matériel obsolète, des process chronophages, une informatique qui bug régulièrement, un Matmut Connect qui fait perdre du temps...

L'agressivité clientèle est à son plus haut niveau... Les salariés aux postes d'accueils (agences, PJ réseau, Inspection) sont aux premières lignes des agressions de la part des clients voilà des an-

nées que cela dur et la fatigue se fait sentir.

En plus de leurs tâches les salariés doivent assurer l'accompagnement et la formation des plus jeunes et des nouveaux embauchés.

Les services de back office ne sont pas en reste non plus, bien au contraire : manque d'effectifs, agressivité de la part de certains salariés du réseau, arrêts maladie, surcharge dans tous les services et on ne voit pas comment le nouveau parcours sociétaire va arranger les choses.

Les résultats financiers de notre Groupe se portent bien, la santé des salariés est au plus mal. SUD appelle une nouvelle fois la direction à stopper immédiatement cette organisation destructrice pour que la sérénité revienne.

Rejoignez-nous, participez à la vie de votre entreprise en adhérant à nos côtés !